



Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de l'énergie

Première session
Bangkok, 17-19 janvier 2017

Rapport du Comité de l'énergie sur sa première session

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention	2
II. Compte rendu des débats	2
A. Table ronde de haut niveau sur le thème « Possibilités offertes et défis posés par la transformation du système énergétique en Asie et dans le Pacifique: jusqu'où et à quelle vitesse la région peut-elle aller? »	2
B. Examen des travaux du Comité	4
C. Situation et tendances dans le domaine de l'énergie en Asie et dans le Pacifique	6
D. Promouvoir la connectivité énergétique en Asie et dans le Pacifique	7
E. Progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 7 et des autres objectifs relatifs à l'énergie	8
F. Mise en œuvre des résultats du premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie	9
G. Examen de l'orientation future du sous-programme	10
H. Examen des projets de résolution, recommandation et décision à soumettre à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à sa soixante-treizième session	10
I. Questions diverses	11
J. Adoption du rapport	11
III. Organisation	11
A. Ouverture, durée et organisation de la session	11
B. Participation	11
C. Élection du bureau	12
D. Ordre du jour	12
E. Autres manifestations	13
Annexe	
Liste des documents	14

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

1. Les questions suivantes sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):

a) Le Comité de l'énergie a examiné les propositions visant à établir un bureau permanent ainsi que des groupes d'experts ou de travail relevant de sa compétence. Le Comité prie le secrétariat de formuler les projets de mandat de ces groupes et d'inclure ces projets dans l'examen de l'application de la résolution 71/1 par la Commission à sa soixante-treizième session;

b) Le Comité reconnaît qu'il joue un rôle essentiel en tant qu'instance intergouvernementale permettant, d'une part, d'examiner les nouvelles tendances et les questions de développement pertinentes pour promouvoir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable en Asie et dans le Pacifique, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, d'autre part, d'identifier les modalités de la coopération régionale dans le domaine de l'énergie;

c) Le Comité reconnaît l'importance de la connectivité énergétique dans la réalisation du développement durable et, en particulier, les avantages que pourrait présenter le commerce transfrontière d'énergie électrique en tant que moyen d'accroître la durabilité du secteur énergétique. En ce qui concerne les prochaines étapes, le Comité reconnaît la nécessité de donner davantage de précisions concernant l'élaboration de stratégies et d'une feuille de route qui définissent des mesures concrètes permettant de promouvoir la connectivité énergétique régionale au moyen de délibérations et d'examen appropriés menés par des experts, et de processus intergouvernementaux avec le soutien du secrétariat;

d) Le Comité reconnaît la nécessité d'accorder une haute priorité à la formulation de stratégies nationales de transition énergétique à long terme permettant de faire concorder les plans et programmes nationaux avec l'objectif de développement durable numéro 7. Le Comité reconnaît également qu'il faut nettement augmenter le niveau de soutien apporté aux États membres en développement ainsi que renforcer leurs capacités, notamment s'agissant des pays ayant des besoins particuliers, pour leur permettre d'aligner les plans et programmes nationaux sur le Programme 2030.

II. Compte rendu des débats

A. Table ronde de haut niveau sur le thème « Possibilités offertes et défis posés par la transformation du système énergétique en Asie et dans le Pacifique: jusqu'où et à quelle vitesse la région peut-elle aller? »

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Comité était saisi des notes du secrétariat traitant de la situation et des tendances dans le domaine de l'énergie en Asie et dans le Pacifique, de la promotion de la connectivité énergétique régionale en Asie et dans le Pacifique, des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable numéro 7 et des autres objectifs relatifs à l'énergie, et du Rapport à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur les progrès accomplis dans l'application de sa résolution 70/9 (E/ESCAP/CE(1)/1, E/ESCAP/CE(1)/2, E/ESCAP/CE(1)/3 et E/ESCAP/CE(1)/4).

3. Le Comité a bénéficié d'une allocution liminaire et de deux tables rondes, l'une portant sur la transition énergétique et la réalisation des objectifs de développement durable et l'autre sur la connectivité énergétique en faveur de l'intégration économique régionale et du développement durable.

4. L'allocution liminaire a été prononcée par M. Liu Zhenya, Président de l'Organisation pour le développement et la coopération mondiale en matière d'interconnexion énergétique.

5. Le Comité a été informé qu'il était primordial pour promouvoir la transition énergétique dans la région de trouver des moyens d'accélérer le développement économique, ainsi que de déployer des énergies propres. Un tel développement pourrait être favorisé par l'amélioration de l'interconnexion des réseaux et la construction de systèmes transnationaux de transport d'électricité. Le Comité a noté avec intérêt la proposition de déployer à l'échelle mondiale des interconnexions transfrontières entre les réseaux en utilisant les énergies propres comme principales sources d'énergie, associées à un système de transmission en courant alternatif/continu à très haute tension et à des technologies de réseaux intelligents. Le Comité a été informé de la nécessité d'accorder dès que possible la priorité à une série de projets pilotes pour démontrer la rentabilité et le potentiel présentés par un système mondial de transport d'électricité produite à partir de sources d'énergie propres.

1. La transition énergétique et la réalisation des objectifs de développement durable

6. Le Comité a tiré parti d'une table ronde sur la transition énergétique et la réalisation des objectifs de développement durable. Cette table ronde a réuni les participants suivants: M. Narith Bun, Sous-secrétaire d'État du Ministère des mines et de l'énergie du Cambodge; M. Ajith P. Perera, Ministre adjoint de l'électricité et des énergies renouvelables de Sri Lanka; M. Vijay Nath, Ministre adjoint de l'infrastructure et du transport des Fidji; et M. Areepong Bhoocha-oom, Secrétaire permanent du Ministère de l'énergie de la Thaïlande. La table ronde a été animée par M. Jesus Cristino P. Posadas, Sous-secrétaire du Ministère de l'énergie des Philippines.

7. Le Comité a pris note des résultats de la table ronde concernant les principaux défis en matière de réalisation des cibles de l'objectif de développement durable numéro 7 du point de vue des pays, et la manière dont la coopération régionale pourrait contribuer à les relever. Ces défis comprenaient notamment l'accès à des services énergétiques fiables à un coût abordable, la diversification du bouquet énergétique, l'accroissement de l'efficacité énergétique et l'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Les participants à la table ronde ont relevé qu'il importait de disposer de données relatives à l'énergie pour prendre des décisions et améliorer la résilience des infrastructures énergétiques.

8. Le Comité a également pris note des différentes stratégies de transition énergétique, qui comprenaient: légiférer, veiller à un développement équilibré des infrastructures énergétiques, encourager la participation du secteur privé et créer un environnement propice à l'investissement.

2. La connectivité énergétique en faveur de l'intégration économique régionale et du développement durable

9. Le Comité a bénéficié d'une table ronde sur la connectivité énergétique en faveur de l'intégration économique régionale et du développement durable. Cette table ronde a réuni les participants suivants: M. Hayk Harutyunyan, Ministre adjoint des infrastructures énergétiques et des ressources naturelles de l'Arménie; M. Bhagwati Prasad Pandey, Secrétaire spécial du Ministère de l'électricité de l'Inde; M. Houshang Falahatian, Ministre adjoint de l'énergie de la République islamique d'Iran; M. Gankhuu Purevjav, Ministre de l'énergie de la Mongolie; M. Satya Narayan Bhagat Bin, Ministre d'État de l'énergie du Népal; et M. Kirill Molodtsov, Ministre adjoint de l'énergie de la Fédération de Russie, qui a animé la table ronde.

10. Les participants se sont penchés sur la question de la connectivité énergétique, notamment du rôle de celle-ci et du commerce transfrontière d'énergie électrique pour répondre de manière durable à une demande d'énergie accrue, ainsi que les obstacles à l'accroissement du commerce transfrontière d'électricité. Ils ont souligné l'importance des énergies renouvelables dans le cadre de la transition engagée vers une énergie durable en vue de réaliser les objectifs fixés par l'Accord de Paris et le Programme 2030. Les participants ont également relevé le rôle décisif du commerce transfrontière d'électricité en raison de sa capacité à intégrer efficacement les énergies renouvelables à grande échelle et à relier entre eux des centres d'approvisionnement et de demande géographiquement dispersés. Ils ont reconnu que la connectivité énergétique pouvait contribuer au renforcement de la sécurité énergétique nationale et régionale en favorisant l'interdépendance plutôt que l'indépendance énergétique, et ont mis en avant des exemples actuels d'interconnexion et de commerce transfrontières d'électricité dans la région.

11. Le Comité a pris note des principaux obstacles à l'accroissement du commerce transfrontière d'électricité et des moyens de les surmonter grâce à la coopération régionale. Les participants à la table ronde ont avant tout relevé la nécessité de renforcer la coordination entre les acteurs concernés, d'améliorer la cohérence des politiques, normes et cadres juridiques, de renforcer les structures institutionnelles, de moderniser les infrastructures de transport et de distribution, d'accroître les investissements, et de favoriser le transfert de connaissances et de technologies. Les participants ont insisté sur le fait que les obstacles d'ordre technologique, réglementaire et financier pourraient être efficacement surmontés par la recherche de consensus. Toutefois, pour qu'une telle collaboration puisse se développer, il serait indispensable d'établir dans la région un mécanisme de coopération innovant en matière d'énergie, auquel participeraient différents acteurs, notamment du secteur public, du secteur privé, de l'industrie et des institutions de financement.

B. Examen des travaux du Comité

(Point 3 de l'ordre du jour)

12. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur l'examen des travaux du Comité (E/ESCAP/CE(1)/5).

13. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations: Arménie, Bangladesh, Bhoutan, Chine, Fédération de Russie, Fidji, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Philippines et Sri Lanka.

14. Les représentants des organisations ci-après ont également fait des déclarations: Agence internationale de l'énergie atomique, Commission économique eurasiennne, Commission économique pour l'Europe, et Communauté du Pacifique.

15. Le Comité a souligné le rôle essentiel qu'il pourrait jouer en tant qu'instance intergouvernementale permettant d'examiner les tendances nouvelles et les questions de développement pertinentes pour promouvoir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable en Asie et dans le Pacifique, conformément au Programme 2030, ainsi que de favoriser la coopération régionale dans le domaine de l'énergie.

16. Le Comité a reconnu que la connectivité énergétique était un domaine prioritaire pour répondre à la demande croissante d'énergie dans la région. En particulier, il a été informé de questions potentielles qui pourraient être traitées au moyen d'un échange d'informations et de données d'expérience en matière de planification et de politiques, d'un renforcement des capacités et d'une harmonisation des réglementations, des solutions techniques et des mécanismes de fixation des prix. À cet égard, il a été proposé que le Comité établisse un groupe de travail sur la connectivité énergétique chargé d'élaborer une feuille de route en la matière pour l'ensemble de la région au moyen d'un échange d'informations et d'une recherche de consensus entre les États membres. Le Comité a noté que le Gouvernement chinois était prêt et disposé à piloter ce groupe de travail sur la connectivité énergétique et à se charger des communications, de la coordination, des ressources humaines et de la mobilisation des financements selon les besoins. Le Comité a également pris note d'une autre proposition visant à constituer des groupes de travail supplémentaires sur les hydrocarbures, les sources d'énergie renouvelable et l'énergie nucléaire.

17. Le Comité a en outre relevé d'autres questions prioritaires importantes qui demandaient son attention, notamment a) la nécessité de recenser les bonnes pratiques s'agissant de la collecte de données précises et complètes et de l'établissement d'une base de référence pour évaluer la réalisation de l'objectif de développement durable numéro 7; et b) renforcer la résilience des infrastructures énergétiques pour réduire leurs vulnérabilités face aux risques externes, comme les catastrophes naturelles et autres menaces.

18. Une délégation a relevé que des informations, précisions et analyses complémentaires étaient nécessaires concernant le fonctionnement du bureau et le programme de travail général du Comité. La coopération et l'établissement de partenariats devaient être privilégiés en ce qui concerne l'organisation de dialogues et la production de travaux analytiques, car le Comité devrait se focaliser sur les domaines auxquels il pouvait apporter une contribution. La délégation a pris note du manque d'informations et d'analyses détaillées concernant les réunions d'experts qu'il était prévu d'organiser au cours de la période biennale 2018-2019 et leurs liens avec les groupes de travail du Comité envisagés. La délégation a recommandé que la prochaine session du Comité soit organisée en 2020, soit deux ans après le deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie qui se tiendrait en 2018 ainsi que décidé dans la résolution 70/9 de la Commission.

19. Le Comité a mis l'accent sur la nécessité d'un dialogue suivi entre les États membres pendant les périodes intersessions et a noté l'importance de la coopération régionale sur le plan de la diffusion des connaissances, au moyen de l'échange de données d'expérience et des meilleures pratiques, en vue d'aligner les politiques nationales sur les objectifs de développement durable.

20. Le Comité a pris note des résultats de l'événement qui comprenait une table ronde sur le secteur privé et un dialogue entre responsables politiques sur la création d'environnements propices à l'accélération du développement de l'énergie durable en Asie et dans le Pacifique, qui s'est tenu le 16 janvier 2017. Le Comité a reconnu qu'il importait d'associer le secteur privé aux efforts déployés pour réaliser l'objectif de développement durable numéro 7 aux niveaux national et régional.

21. Le Comité a également pris note de la proposition de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à savoir étudier la possibilité d'établir un partenariat avec le Comité dans le domaine du renforcement des capacités en matière de planification énergétique.

22. Le Comité a été informé que la Communauté du Pacifique avait pris l'initiative de fournir des données fiables sur l'énergie concernant les États insulaires du Pacifique, ce qui pourrait être utile aux activités du Comité.

C. Situation et tendances dans le domaine de l'énergie en Asie et dans le Pacifique

(Point 4 de l'ordre du jour)

23. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur la situation et les tendances dans le domaine de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/CE(1)/1).

24. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations: Bangladesh, Fédération de Russie, Fidji, Japon, Pakistan et République de Corée.

25. Le Comité a reconnu que si les États membres étaient confrontés à des défis énergétiques différents et propres à chaque pays, ils avaient aussi des problèmes communs, notamment une demande croissante d'énergie, une dépendance à l'égard des combustibles fossiles, une faible efficacité énergétique, une utilisation limitée des énergies renouvelables, un accès insuffisant à des énergies propres et peu coûteuses, ainsi que la nécessité de se mettre sur la voie d'un développement à faible émission de dioxyde de carbone et d'un avenir énergétique respectueux de l'environnement.

26. Le Comité a souligné l'importance de la connectivité énergétique, qui pourrait contribuer au développement et à l'optimisation des énergies renouvelables, actuellement sous-exploitées, ainsi qu'accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources et favoriser la croissance économique et sociale.

27. Le Comité a reconnu que les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris détermineraient l'avenir du secteur énergétique et qu'il était nécessaire que les pays de la région alignent leurs priorités nationales sur les objectifs arrêtés au niveau mondial.

28. Le Comité a également reconnu que le financement constituait un défi majeur en matière de transition énergétique et a pris acte de la nécessité de renforcer les capacités dans les domaines de la mobilisation de ressources financières et d'investissements et de l'établissement de cadres institutionnels permettant d'encourager les investissements privés.

D. Promouvoir la connectivité énergétique en Asie et dans le Pacifique

(Point 5 de l'ordre du jour)

29. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur la promotion de la connectivité énergétique régionale en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/CE(1)/2).

30. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations: Bangladesh, Chine, Japon, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour et Tonga.

31. Les représentants de la Banque asiatique de développement et de la Communauté du Pacifique ont également fait des déclarations.

32. Le Comité a été informé des actions menées et des données d'expérience acquises par les États membres dans le domaine de la connectivité énergétique, notamment la promotion du développement des infrastructures et du commerce d'énergie électrique transfrontières, l'élaboration d'un code régissant l'accès aux terminaux de gaz naturel liquéfié pour assurer la liberté d'accès et la transparence des règles en la matière, ainsi que l'établissement d'un super réseau pour le commerce d'énergie primaire.

33. Le Comité a reconnu que la transition énergétique qui avait lieu actuellement dans la région était liée à la demande croissante d'énergie et aux contraintes environnementales, et a également reconnu le lien entre la connectivité énergétique, qui permettait d'intégrer les énergies renouvelables à grande échelle, et le développement de l'énergie durable.

34. Concernant le passage d'un commerce bilatéral à un commerce multilatéral de l'énergie, le Comité a mis l'accent sur l'importance de la coopération pour l'élaboration d'un modèle pilote de connectivité énergétique régionale accrue. Il a mis en avant le rôle de la CESAP en tant que plateforme intergouvernementale de collaboration et de dialogue, s'attachant plus particulièrement à la mise en commun des bonnes pratiques et à la recherche de consensus.

35. Le Comité a reconnu l'importance du développement des technologies et des infrastructures pour favoriser la promotion et la progression de la connectivité énergétique. Il a pris acte de la définition large de la notion de « connectivité énergétique » et de la nécessité d'adopter une approche inclusive qui prenne en compte les États membres qui sont des petits États insulaires en développement.

36. Une délégation a pris note de l'ambition des idées contenues dans cette note, notamment l'élaboration d'une charte de l'énergie pour la région Asie-Pacifique, d'un mécanisme régional et d'un plan directeur. Il conviendrait donc de tenir des délibérations plus poussées au niveau intergouvernemental et entre experts, d'entreprendre des activités de long terme au sein des États membres, ainsi que de mener une réflexion stratégique et d'établir une feuille de route concrète avec l'appui du secrétariat.

37. Le Comité a pris note des initiatives ci-après menées en matière de connectivité énergétique et s'est réjoui des possibilités de collaboration future: anneau énergétique de l'Association sud-asiatique de coopération régionale; couloir énergétique Nord-Sud; gazoduc Iran-Pakistan-Inde;

gazoduc trans-ASEAN; gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde; Gobitec; Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle; initiative énergétique du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde et du Népal; Initiative « Une ceinture, une route »; Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud (CASA-1000); Réseau électrique de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN); super réseau asiatique; super réseau énergétique asiatique.

E. Progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 7 et des autres objectifs relatifs à l'énergie
(Point 6 de l'ordre du jour)

38. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 7 et des autres objectifs relatifs à l'énergie (E/ESCAP/CE(1)/3).

39. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations: Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Fédération de Russie, Fidji, Géorgie, Inde, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Maldives, Ouzbékistan, République de Corée et Singapour.

40. Les représentants du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la Communauté du Pacifique ont également fait des déclarations.

41. Les États membres ont donné des exemples d'initiatives menées à l'appui de la réalisation de l'objectif de développement durable numéro 7, y compris la coopération internationale en matière d'énergie, le développement des infrastructures énergétiques et le renforcement des moyens de mise en œuvre. Il a été souligné que des cadres réglementaires renforcés, un accès aux financements et aux investissements et des innovations technologiques étaient nécessaires pour réaliser l'objectif numéro 7.

42. Le Comité a souligné que l'accès aux services énergétiques demeurait un défi majeur pour de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique. Pour promouvoir un accès plus large à l'énergie, la possibilité de fournir une énergie propre et peu coûteuse aux populations était un facteur décisif pour la plupart des pays. Le Comité a été invité à prendre note du fait qu'un certain nombre de pays de la région s'étaient fixé des objectifs en vue de faciliter l'accès à l'énergie.

43. Le Comité a également été invité à reconnaître les bonnes pratiques adoptées par les États membres en matière d'efficacité énergétique, notamment l'instauration de mesures d'incitation fiscale et de réglementations favorisant l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans les différents secteurs de l'économie; l'abandon progressif des technologies qui consomment beaucoup d'énergie au profit des meilleures technologies disponibles; et la promotion de normes et d'étiquetage énergétiques, en particulier pour les bâtiments, l'éclairage et l'électroménager.

44. Le Comité a constaté avec préoccupation que la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique diminuait tandis que la demande d'énergie continuait de croître en Asie et dans le Pacifique. Les États membres ont mis en avant les cibles définies au niveau national en matière de déploiement des énergies renouvelables et les mesures prises pour appuyer le

développement de ces énergies, notamment de nouvelles législations, des financements innovants et des instruments économiques.

45. Le Comité a relevé que la plupart des États membres avaient déjà adopté leurs contributions déterminées au niveau national, y compris des programmes et projets en faveur de l'énergie durable, conformément à l'Accord de Paris.

46. Le Comité a pris acte du fait que les combustibles fossiles continueraient de faire partie du bouquet énergétique malgré les progrès remarquables accomplis dans le déploiement des technologies d'exploitation des sources d'énergie renouvelable en Asie et dans le Pacifique.

47. Le Comité a fait valoir la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les secteurs privé et public en matière d'investissement et de développement des technologies, ainsi que d'une coopération au sein de la région à travers des plateformes multilatérales. Il a également déclaré qu'il était essentiel de mener des campagnes intensives sur le thème de l'énergie au moyen de partenariats public-privé afin de favoriser le développement d'initiatives pour l'énergie durable.

48. Le Comité a souligné qu'il était fondamental pour les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et le public de disposer de données de haute qualité pour prendre des décisions en connaissance de cause, ainsi que pour assurer un examen fiable de la mise en œuvre du Programme 2030. En outre, le Comité a reconnu qu'il était nécessaire d'apporter un appui plus important aux pays ayant des besoins particuliers afin de surmonter les obstacles à la bonne mise en œuvre de l'objectif de développement durable numéro 7.

49. Le Comité a également reconnu la nécessité d'une collaboration régionale accrue en matière de renforcement des capacités aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable numéro 7.

50. Le Comité a reconnu les efforts déployés par le secrétariat pour fournir un outil en ligne – le Portail Asie-Pacifique de l'énergie – permettant d'accéder à des données statistiques complètes et aux documents relatifs aux politiques et programmes nationaux. Le Comité a noté qu'il était proposé que le secrétariat élabore un bulletin mensuel reprenant les informations du Portail. Le Comité a également pris note des préoccupations quant au surcroît de travail que supposent la collecte de données et l'établissement de rapports rendus nécessaires par les indicateurs supplémentaires définis aux fins du suivi et de l'examen de la réalisation du Programme 2030, notamment l'objectif de développement durable numéro 7.

F. Mise en œuvre des résultats du premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie

(Point 7 de l'ordre du jour)

51. Le Comité était saisi de la note du secrétariat contenant le rapport à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur les progrès accomplis dans l'application de sa résolution 70/9 (E/ESCAP/CE(1)/4).

52. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations: Fédération de Russie, Iran (République islamique d') et Tonga.

53. Le Comité a pris note de l'état d'avancement et des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie et a également relevé que le secrétariat en ferait rapport à la Commission à sa soixante-treizième session.

54. Le Comité a exprimé ses remerciements au Gouvernement russe pour son appui financier et technique constant aux activités menées en faveur de la mise en œuvre des résultats du premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie.

55. Le Comité a exprimé ses remerciements au Gouvernement tongan pour avoir réaffirmé son engagement et déployé des efforts en vue d'accueillir le deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie, qui se tiendrait en 2018.

G. Examen de l'orientation future du sous-programme

(Point 8 de l'ordre du jour)

56. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur l'examen de la mise en œuvre du programme de travail pour l'exercice biennal 2016-2017 (E/ESCAP/CE(1)/6) et du document intitulé *Draft programme of work for the biennium 2018-2019: subprogramme 9 on energy* (E/ESCAP/CE(1)/INF/4).

57. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations: Japon et Mongolie.

58. Un représentant de la Commission économique eurasienne a également fait une déclaration.

59. Une délégation a souligné l'importance de l'interconnexion régionale pour trouver un équilibre entre les centres d'approvisionnement et de demande d'énergie et exploiter efficacement les ressources nationales d'énergie renouvelable, et a fait observer que l'initiative du super réseau asiatique était un exemple en la matière à l'échelle régionale. La délégation a insisté sur la nécessité d'accorder la priorité aux énergies renouvelables, tout en reconnaissant que les États membres disposaient de ressources diverses et qu'il était nécessaire d'exploiter efficacement les ressources locales pour favoriser la stabilité et la fiabilité de l'approvisionnement en énergie à l'échelle régionale. À cet égard, la délégation a proposé d'inclure dans le sous-programme du Comité la réalisation de travaux de recherche plus poussés sur la possibilité de développer la production d'électricité à partir du charbon exploitant les technologies de séquestration du dioxyde de carbone et ne générant aucune émission.

60. Une autre délégation a relevé la nécessité d'envisager une réorganisation des réunions de haut niveau prévues pour les deux années à venir; la première session du Comité s'est tenue en 2017, le deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie aurait lieu en 2018 et la deuxième session du Comité se tiendrait en 2019.

H. Examen des projets de résolution, recommandation et décision à soumettre à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à sa soixante-treizième session

(Point 9 de l'ordre du jour)

61. Le Comité a été invité à étudier et à examiner les questions pouvant faire l'objet de projets de résolution susceptibles d'être proposés à la Commission pour délibération et approbation à sa soixante-treizième session.

62. Aucun projet de résolution n'a été soumis au Comité pour examen.

I. Questions diverses

(Point 10 de l'ordre du jour)

63. Le Comité était saisi de la note verbale en date du 9 novembre 2016 adressée au secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique par l'Ambassade de la République du Kazakhstan en Thaïlande (E/ESCAP/CE(1)/7).

64. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations: Fédération de Russie, Japon, Kazakhstan et République démocratique populaire lao.

65. Le Comité a pris note des informations fournies par le Gouvernement kazakh au sujet de l'organisation de l'exposition universelle Expo 2017 consacrée à « L'énergie du futur » et de la Conférence ministérielle sur l'énergie, ainsi que du huitième Forum international sur l'énergie au service du développement durable à Astana en juin 2017. Le Comité a encouragé les États membres à participer à ces manifestations.

J. Adoption du rapport

(Point 11 de l'ordre du jour)

66. Le Comité a adopté le présent rapport le 19 janvier 2017.

III. Organisation**A. Ouverture, durée et organisation de la session**

67. Le Comité de l'énergie a tenu sa première session à Bangkok du 17 au 19 janvier 2017. La session a été ouverte par la Secrétaire exécutive de la CESAP, par M. Areepong Bhoocha-oom, Secrétaire permanent du Ministère de l'énergie de la Thaïlande, et par M. Kirill Molodtsov, Ministre adjoint de l'énergie de la Fédération de Russie.

B. Participation

68. Les représentants des membres et des membres associés de la CESAP ci-après ont participé à la session du Comité: Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Fidji, Géorgie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Macao (Chine), Maldives, Mongolie, Nauru, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Viet Nam.

69. Un représentant de l'entité du Secrétariat de l'ONU ci-après a participé à la session: Commission économique pour l'Europe.

70. Étaient représentés les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après: Agence internationale de l'énergie atomique, Banque mondiale, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et Programme des Nations Unies pour l'environnement.

71. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Banque asiatique de développement et Communauté du Pacifique.

72. Étaient présents les observateurs des organisations suivantes: Commission économique eurasienne et Organisation pour le développement et la coopération mondiale en matière d'interconnexion énergétique.

C. Élection du bureau

73. Le Comité a élu le Bureau suivant:

Président: M. Ajith P. Perera (Sri Lanka)
Vice-présidents: M. Areepong Bhoocha-oom (Thaïlande)
M. Talyat Aliev (Fédération de Russie)
M. Bhagwati Prasad Pandey (Inde)
M. Vijay Nath (Fidji)
M. Fengquan An (Chine)
Rapporteur: M. Ali Gholampour (République islamique d'Iran)

D. Ordre du jour

74. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session:
 - a) Allocutions d'ouverture;
 - b) Élection du bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Table ronde de haut niveau sur le thème « Possibilités offertes et défis posés par la transformation du système énergétique en Asie et dans le Pacifique: jusqu'où et à quelle vitesse la région peut-elle aller? »
3. Examen des travaux du Comité.
4. Situation et tendances dans le domaine de l'énergie en Asie et dans le Pacifique.
5. Promouvoir la connectivité énergétique en Asie et dans le Pacifique.
6. Progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 7 et des autres objectifs relatifs à l'énergie.
7. Mise en œuvre des résultats du premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie.
8. Examen de l'orientation future du sous-programme.
9. Examen des projets de résolution, recommandation et décision à soumettre à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à sa soixante-treizième session.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport.

E. Autres manifestations

75. Les manifestations ci-après se sont tenues parallèlement à la session du Comité:

a) Le 16 janvier 2017: Concertation sur l'énergie pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique;

b) Le 19 janvier 2017: Manifestation parallèle sur le Portail Asie-Pacifique de l'énergie.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/CE(1)/1	Situation et tendances dans le domaine de l'énergie en Asie et dans le Pacifique	2 et 4
E/ESCAP/CE(1)/2	Promouvoir la connectivité énergétique régionale en Asie et dans le Pacifique	2 et 5
E/ESCAP/CE(1)/3	Progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 7 et des autres objectifs relatifs à l'énergie	2 et 6
E/ESCAP/CE(1)/4	Rapport à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur les progrès accomplis dans l'application de sa résolution 70/9	2 et 7
E/ESCAP/CE(1)/5	Examen des travaux du Comité	3
E/ESCAP/CE(1)/6	Examen de la mise en œuvre du programme de travail pour l'exercice biennal 2016-2017	8
E/ESCAP/CE(1)/7	Note verbale datée du 9 novembre 2016 adressée au secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique par l'Ambassade de la République du Kazakhstan en Thaïlande	10
E/ESCAP/CE(1)/8	Rapport du Comité de l'énergie sur sa première session	
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/CE(1)/L.1/Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
E/ESCAP/CE(1)/L.2	Projet de rapport	11
<i>Documents de travail (en anglais seulement)</i>		
E/ESCAP/CE(1)/INF/1	Information for participants	
E/ESCAP/CE(1)/INF/2	List of participants	1 b)
E/ESCAP/CE(1)/INF/3/Rev.1	Tentative programme	1 a)
E/ESCAP/CE(1)/INF/4	Draft programme of work for the biennium 2018-2019: subprogramme 9 on energy	8